

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 31

Pouvoirs : 9

Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :

20/05/2022

Le 2 juin 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des fêtes à Saint Didier de Formans.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Armand CHAUMONT (Pouvoir Ingrid BESSON), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), , Nicole DUGELAY (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Patrick NABETH, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, David POMMIER (Pouvoir Emilie BERTHOLON), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Catherine VIGNON (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Christine FORNES.

OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE –Emplois de vacataires – extension des missions

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret N°88-145 du 15 février 1988, relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment l'article 1 ;

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, des ressources humaines et de la mutualisation, rappelle que par une délibération du 23 septembre 2021 et du 17 mars 2022, le Conseil a créé 20 emplois de vacataires chargés de la distribution des bacs de tri sélectif auprès des habitants du territoire entre le 1^{er} novembre 2021 et le 30 juin 2022.

M. Stéphane BERTHOMIEU indique qu'il serait utile de pouvoir confier d'autres missions exceptionnellement à des vacataires. Il propose donc de créer 5 emplois de vacataires à compter du 1^{er} juillet 2022 dont les caractéristiques seront les suivantes :

Mission : Information des habitants et distribution de tracts d'information de la CCDSV, manutention de matériels à l'occasion des manifestations organisées ou financées par la CCDSV, et toutes autres missions simples.

Durée de la mission : Ces missions pourront être faites tous les jours de la semaine, y compris le samedi ou le dimanche, à raison de 10 heures par jour maximum.

Rémunération de la mission : La mission est évaluée en heure, à raison de 14€ brut de l'heure en semaine (du lundi au samedi) et 16€ brut de l'heure le dimanche..

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 12/05/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la création, à compter du 1^{er} juillet 2022, de 5 emplois de vacataires selon les caractéristiques exposées ci-dessus ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants à ces emplois sont prévus au budget 2022.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 8 JUIN 2022
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220602-2022C95-PC
Affichage le :

- 8 JUIN 2022

A Trévoux, le 02/06/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

